

Dimanche 5 Mai à Gennevilliers **GRANDE FETE FOLKLORIQUE** au Parc aux Pigeons

organisée par l'Amicale bretonne de Gennevilliers et « Le Pays Breton » avec le soutien de la municipalité et le concours des Etablissements Ricard et les Amis de Radio-Luxembourg

SOUS LA PRESIDENCE DE M. Robert BALLANGER

Député de Seine-et-Oise
Membre du Comité de patronage de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France

AU PROGRAMME :

A 9 h. 30 : GRAND DÉFILÉ DANS LES RUES DE LA VILLE

avec les groupes bretons « LABOUR HA KAN », « EVEL BREIZ », « TREGUER HA KERNE » et le groupe corrézien « LOU CABRETTAIRE »

A 14 heures, au Parc aux Pigeons : OUVERTURE DE LA FÊTE FOLKLORIQUE présentée par la célèbre animatrice JONQUILLE

LES GROUPES FOLKLORIQUES

LES CLOWNS REX & QUITO
du Cirque d'Hiver

LES GENS DE LA LUNE
les jeunes duettistes

LE TENOR BRETON RAYMOND BONNO
du Disque et de la Radio

LE BARDE MILBEO
Druide de Bretagne

LA JEUNE VEDETE DE LA CHANSON

FRIDA BOCCARA

des Disques FESTIVAL.



GRAND BAL POPULAIRE

(MATINEE ET SOIREE)

LUTTES BRETONNES - LEVER DE LA PERCHE
NOMBREUX STANDS - PRODUITS BRETONS

CREPES - CIDRES, etc...

LE CONCOURS DE BOULES

doté de nombreux prix

se déroulera le dimanche 12 mai à partir de 9 heures
boulodrome LE JAN, 140, Avenue Louis-Roche

MOYENS DE TRANSPORT

POUR VOUS RENDRE AU PARC AUX PIGEONS
AVEC VOS PARENTS ET VOS AMIS

PORTE DE CLICHY : AUTOBUS 139 (descendre au terminus).
AUTOBUS 138 (descendre « Avenue des Ponts de Saint-Denis et d'Epinay »).

PORTE DE CLIGNANCOURT : AUTOBUS 166 (descendre « Avenue des Ponts de Saint-Denis et d'Epinay »).

CARREFOUR PLEYEL (Saint-Denis) : AUTOBUS 178 (descendre « Avenue des Ponts de Saint-Denis et d'Epinay »).



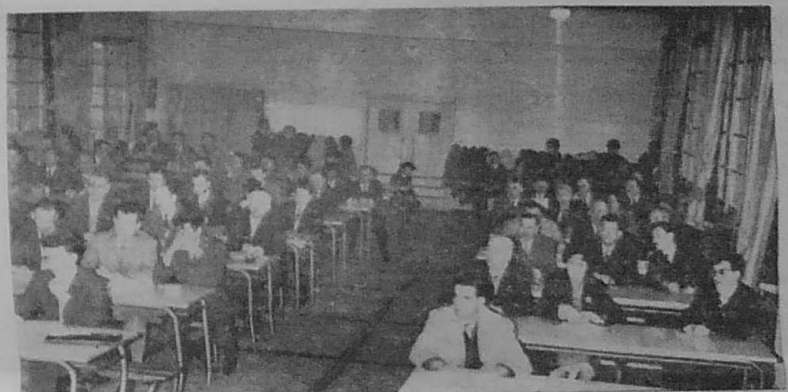
AVRIL 1963 - N° 74 - 0.50 F.

LE PAYS BRETON

MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES ET REGIONALES PUBLIE PAR L'UNION DES SOCIÉTÉS BRETONNES DE L'ÎLE-DE-FRANCE

19, rue du Départ, PARIS 14^e — Tél. : ODEon 68-48 — Le directeur-gérant : Marcel HAMON.
Abon. : 1 an, 5 F; de soutien, 10 F. C.O.P. Paris 12-199-90 (Union des Sociétés Bretonnes)

Le Congrès 1963 de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France s'est tenu à Aubervilliers



Le Congrès 1963 de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France s'est déroulé le 31 mars, à Aubervilliers. Nos lecteurs en trouveront un compte rendu succinct en page 3 et lirent ci-dessous, l'article que Marcel HAMON lui consacre. Notre photo : Une partie des congressistes dans la salle du Congrès.

D'une pierre blanche...

LE Congrès de 1963 mérite d'être marqué d'une pierre blanche. Le hasard a voulu qu'il se tienne à Aubervilliers, comme celui de 1955, qui donna le départ effectif à l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France.

Le premier mérite du Congrès de 1955 fut de dégager clairement et de mettre dans les statuts la notion fondamentale suivante : On peut adhérer à une amicale de l'Union des Sociétés Bretonnes « SUR LA SIMPLE BASE DE L'ORIGINE BRETONNE ».

Son deuxième mérite fut de poser un double objectif immédiat et vital : un journal et un siège.

PENDANT huit ans à travers mille difficultés, parfois sous les sourires ironiques, notre mouvement a construit ses fondations. LE CONGRÈS 1963 VOIT LA MAISON SE DÉTACHER DU SOL.

Le mérite essentiel en revient à son Conseil d'Administration et à son secrétaire général, à ce Conseil, émanation de toutes les amicales, et souverain dans tous les domaines.

L'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France, avec ses milliers d'adhérents est, dorénavant, la plus forte organisation de Bretons de la région parisienne.

En trois mois, en ce début d'année, les effectifs dépassent largement ceux de l'an dernier. Le cas de Clichy, bondissant de 186 à 440 adhérents en quelques semaines, celui d'Aubervilliers organisant 200 Bretons et Bretonnes depuis la Saint-Sylvestre, s'ils sont remarquables, ne sont pas isolés.

Marcel HAMON

Président de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France
Directeur du « Pays Breton »

Notre journal, « LE PAYS BRETON » augmente régulièrement sa diffusion. Des compatriotes de toutes origines et de toutes philosophies viennent dans notre grande famille où chacun peut se sentir chez lui. Nos thèmes de discussion se sont considérablement enrichis.

Voilà qu'en même temps que se développent l'entraide, le folklore, sont analysés, jusqu'à décisions unanimes, les grands problèmes bretons : réforme tarifaire de la S.N.C.F., complexe sidérurgique, abattements de zones de salaires, etc...

Tous les congressistes auront sans doute éprouvé un légitime sentiment de fierté en écoutant la magistrale étude économique et sociale du Finistérien Joseph LUS-LAC à propos d'un passage du rapport moral du Trégorrois Jean LE LAGADEC.

« C'est nouveau chez nous. « ET C'EST BIEN », a dit le Congrès.

UN beau Congrès, entièrement tourné vers l'avenir. Des délégués nombreux, confiants, pleins d'idées, traçant d'un esprit ferme les perspectives de leur amicale.

L'adoption, dans l'enthousiasme, de mesures précises d'organisation qui ont déjà fait leurs preuves sur une petite échelle : Dans deux localités seulement, elles nous donnent le contact avec PLUS DE DIX MILLE BRETONS ET BRETONNES !

LES manques de « Bécassine » prétendent que « les Bretons n'ont pas le sens de l'humour », alors que l'humour est, précisément, un des traits marquants de notre caractère.

Notre Association (entre autres choses) est en train de prouver à ces tenants d'une culture de décadence qu'au surplus chez nous l'humour s'allie à un sérieux, abSENT chez eux.

VAGANCES EN BRETAGNE

VERITABLE CURE DE SANTE

Pêche en mer et rivière
excellente table, confort

P. GEFFROY

Hôtel des Voyageurs

PLESTIN-LES-GREVES

(Côtes-du-Nord)

2 ET 3 JUIN :
25^e GRAND PARDON DE SAINT-DENIS
AU PARC DES SPORTS DE LA COURNEUVE

22 ET 23 JUIN :
FETE DE LA SAINT-JEAN
SUR LES BORDS DE LA MARNE A CHAMPIGNY

LE PLUS HAUT CHATEAU D'EAU DE BRETAGNE EDIFIE A VANNES... SERVA AINSI DE TOUR PANORAMIQUE

PHILIPS - SCHNEIDER - GEORGES TANGUY - RADIO-TAINE

LES OSTREICULTEURS DEMANDENT A ETRE RECONNUS COMME SINISTRES

L'HOMME AUX MACHOIRS D'ACIER EST MORT A SAINT-GERVAIS

ILLE-ET-VILAINE A RENNES, LE VENT (135 KM/H) ARRACHE L'ANTENNE DU SERVICE METEO

INQUIETUDE A HENNEBONT ou l'activité des Forges reste incertaine

Le vent, la direction des Forges, les départs de la semaine...

Le vent, les ostreiculteurs, les départs de la semaine...

SAINT-GERVAIS - André Le Gall, âgé de 61 ans, cultivateur...

SAINT-MALO - Un délégué syndical pour le Centre régional...

UN COFFRE-FORT DISPARAIT

RECOUVRE CARBONNE

LE GEL SUR LES ROUTES DU DEPARTEMENT

NOUVELLE LISTE IMPORTANTE DES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

LA CASSE DU WAGON-RESTAURANT DU ST-BRIEUC-ET-VALE

QUELLES SONT LES CAUSES DE LA MORT DE MACHON

UN CARMON-CITRINE

LA FOUPPE CE JOUR-LA

UN CYCLISTE TUE PAR UN AUTO

ENCORE DES JEUNES CAMBIOLEURS

LA CAMIONNETTE DÉFONGE LE PARAPET DU PONT DU BONHOMME

POUR LA FÊTE DES MÈRES, OFFREZ

ACCIDENT MORTEL

LE COIN DU BRETON

LES GENDARMES DE RENNES ARRETTENT UN VOLEUR

NOUVELLE OPERATION FORENIERE REALISEE A VANNES

APPAREILS MENAGERS

JEAN-YVES TANGUY

LE SOCIETE LEMOINE

LE PIETON BLESSE PAR UNE AUTO A SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES

INDIVIDU ELI COURET ST-BRIEUC-ET-VALE A VANNES

OFFRES D'EMPLOIS

APPAREILS MENAGERS

LE SOCIETE LEMOINE

LE PIETON BLESSE PAR UNE AUTO A SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES

INDIVIDU ELI COURET ST-BRIEUC-ET-VALE A VANNES

APPAREILS MENAGERS

JEAN-YVES TANGUY

LE SOCIETE LEMOINE

LE PIETON BLESSE PAR UNE AUTO A SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES

INDIVIDU ELI COURET ST-BRIEUC-ET-VALE A VANNES

APPAREILS MENAGERS

JEAN-YVES TANGUY

LE SOCIETE LEMOINE

LE PIETON BLESSE PAR UNE AUTO A SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES

LE CONGRÈS D'AUBERVILLIERS

Plus de 100 délégués représentant 19 amicales bretonnes de la région parisienne



Au bureau du Congrès, l'on reconnaît de gauche à droite : Joseph LUSLAC, Jean LE LAGADEC, qui présente le rapport moral, notre président Maurice HAMON, Henri BUZULIER, Guy LE TANTER (qui cache Louis JANVIER), et Eugène KERBAUL.

Le Congrès annuel de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France s'est tenu le 21 mars dernier au groupe scolaire Gabriel-Péri à Aubervilliers. Plus de cent délégués, représentant 19 amicales, ont participé à ses travaux et pour la première fois, les délégués des amicales bretonnes de Nogent-sur-Marne, de Boulogne-Billancourt et de Melun.

Il s'est tenu près de 10 heures quand le bureau du Congrès a été présidé par notre Président d'honneur, Jules TREMEL, notre ancien, et le président du mouvement breton en Île-de-France, Maurice HAMON, président, Suzanne JAFFRES, vice-présidente, Jean LE LAGADEC, secrétaire général, Joseph LUSLAC, Guy LE TANTER, Henri BUZULIER, secrétaire, Eugène KERBAUL, administrateur du « Pays Breton », Louis JANVIER, notre président d'honneur, Francis LE CALVEZ, du bureau de l'Union, et notre ami RIVOAL, président de l'amicale d'Aubervilliers.

Jules TREMEL, devant dire sa joie de presider ce Congrès placé sous les meilleurs auspices étant donné les progrès constants intervenus par l'Union des Sociétés Bretonnes, donnait ensuite la parole au secrétaire général qui présentait le rapport moral.

« Huit années se sont écoulées depuis que le 27 mars 1955, nous nous réunissions au Congrès à Aubervilliers. Que de chemin parcouru depuis... »

« Il y a huit ans, l'Union des Sociétés Bretonnes n'avait pas encore sa maison, pas encore son journal « Le Pays Breton ». Aujourd'hui nous sommes LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE BRETONS de la région parisienne... »

« Les années écoulées ont vu notre Union nos années marquantes. Notre activité s'est enrichie considérablement dans le domaine social et économique... »

« Que pensent les Amicales de la manière dont nous nous sommes fait leur intérêt de notre commune... »

« LE PAYS BRETON »

« Notre journal « Le Pays Breton », arme primordiale pour notre rayonnement, expression de notre force, a paru très régulièrement. Ses finances se sont améliorées. Le nombre de ses abonnés payants s'est accru... »

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Congrès de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France, réuni le 21 mars à Aubervilliers, a élu le nouveau Conseil d'Administration de l'Union, ainsi composé :

PARIS RIVE-DROITE : HAMON Marcel, KERBAUL Eugène, HANOIGNON Maurice, LE DOUARIN Francis, RAOUIT André.

PARIS RIVE-GAUCHE : TANGUY-PRIGENT François, JAFFRES Suzanne, LUSLAC Joseph, BUZULIER Henri, BERNARD Antoine, RIALLAND André, LE FUR Louis, LE GUEN Francis, MENARD Lionel.

SAINT-DENIS : LE PIRONNEC Pierre, LE TANTER Guy, GUINAMANT Lucien.

GENNEVILLIERS : LE CALVEZ Jean, PENNEC Louis, HAMON Robert, LE MAUR Rémy.

CLICHY : MERCIER Jean, LE PENNEC Jean, LE FOLL Pierre, LAMOLEN Albert, FLAMENT Hervé, TORQUEAU René, DANIEL Michel, LE VOT Marcel.

AUBERVILLIERS : COHEN Louis, ROUZIC René.

LA COURNEUVE : LE CALVEZ Francis, RIVOALLAN Jean, EVANNO Marcel.

CHAMPIGNY-JOINVILLE : LE LAGADEC Jean, FERRE Claude, MÈNES LE GRAND et PAUGAM.

VITRY-SUR-SEINE : MAHE Jean.

CLAMART : JANVIER Louis, PATY Gustave.

BOULOGNE-BILLANCOURT : MILÉ LE LIVEC Thérèse, TANGUY Claude, MAURIEGE Maurice.

NOGENT-SUR-MARNE : LE CORFEC Henri, LE GUERN Joseph, BOEDEE Jean-Marie.

LABOUR-HAKAN : ROBERT SAINT-JAMES Louis.

MELUN : ANSOUVER Robert, GÉRONO Corentin, VEILLANT Hélène, POULCHOT Pierre, FLORIMOND Albert.

Le Congrès a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour accueillir en son sein de nouveaux membres (Par exemple les représentants des amicales du BOURGET, de DRANCY, de BOBIGNY, de ROZAINVILLE, du bagad AVEL A BEN, du groupe folklorique AVEL A BEN qui n'ont pas fait de propositions de candidatures durant le Congrès, et les représentants d'amicales pouvant se créer entre deux Congrès ou venant à adhérer à l'Union des Sociétés Bretonnes).

Pour l'union de tous les Bretons

Dans le cours de son rapport moral au Congrès de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France, notre ami Jean LE LAGADEC, secrétaire général de l'Union, a ainsi exposé la position de notre organisation sur le problème de nos relations avec les autres organisations bretonnes de la région parisienne :

« Il est aujourd'hui question plus que jamais de l'union entre tous les Bretons de l'Île-de-France. Nul plus que nous ne peut se réjouir de voir cette idée, que nous avons toujours défendue, faire des progrès au point de devenir le souhait de nombreuses amicales bretonnes qui ne sont pas membres de notre Union... »

« Notre Degré de Collaboration » avec des hommes dont la probité est sujette à caution n'est pas difficile à fixer. A mon avis le meilleur moyen de préparer une bonne récolte c'est d'abord de débarrasser le terrain des mauvaises herbes. Tant que cela n'est pas fait, inutile de parler de l'engrais et de gaspiller sa peine... »

« Donc pour l'union de tous les Bretons, d'abord l'honnêteté. Ensuite nous pensons qu'il conviendrait en premier lieu de rechercher l'entente sur quelques points particuliers de nos activités qui peuvent avoir l'accord de tous... »

« Nous devrions entreprendre, au cours de l'année qui vient, l'élaboration d'un programme de notre développement folklorique. Et qui, mieux que ceux qui (à des titres divers) ont maintenu et développé contre vents et marées nos formations actuelles, pourraient penser et construire un programme sérieux ? »

« Jean LE LAGADEC attire ensuite l'attention du Congrès sur le fait que nous devrions entreprendre, au cours de l'année qui vient, l'élaboration d'un programme de notre développement folklorique... »

« Notre ami, Jean LE LAGADEC, a annoncé au cours de son rapport, l'adhésion au Comité de patronage de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France de MM. ALPHONSE LE GALLO, député-maire de BOULOGNE-BILLANCOURT, et de M. PIERRE LE COFF, conseiller municipal de Paris, conseiller général de la Seine... »

RENFORCER NOTRE ORGANISATION

Dans un autre chapitre de son rapport moral, Jean LE LAGADEC devait attirer l'attention du Congrès sur le fait que le développement de notre activité exige toujours plus de forces. Nous devons, par conséquent, étudier avec attention les questions du renforcement de nos amicales existantes et de la création de nouvelles amicales.

« Le renforcement des amicales existantes comporte deux aspects aussi importants l'un que l'autre :

« D'une part il faut gagner à l'adhésion la grande masse des Bretons de la localité.

« D'autre part, il convient de rechercher et de former au travail d'équipe de nombreux Bretons qui ne demandent qu'à être entraînés dans l'accomplissement d'une œuvre aussi généreuse que la nôtre.

« C'est un point extrêmement important. Il est indispensable d'avoir ces deux grandes questions toujours présentes à l'esprit et de faire preuve d'audace, de dynamisme et d'esprit de camaraderie, pour entraîner les autres au travail... »

La séance de l'après-midi passa très vite. Les discussions reprirent avec l'intervention de Maurice MAURIEGE, de l'amicale de Boulogne-Billancourt. Puis Joseph LUSLAC, dans une magistrale étude sur la situation économique et sociale de la Bretagne, capitula momentanément le Congrès. (Dans notre prochain numéro, nous publierons de larges extraits de sa remarquable intervention).

Notre ami RANNOU de Villy, avait ensuite la parole. Il fit un tour de Louis RIVOAL, d'Aubervilliers, de Francis LE CALVEZ (La Courneuve), Claude FERRE (Champigny-Joinville).

L'on procéda ensuite à l'élection du Conseil d'Administration.

Enfin Maurice HAMON en quelques phrases, résumait et traitait les encouragements de ce beau Congrès et finalement, nous sans honneur... « Il nous faudra bientôt prévoir deux journées pour tenir notre Congrès, avec séance de nuit le samedi soir... »

NOS AMIS EXCUSES

Parmi nos amis qui se sont excusés de ne pouvoir assister à notre Congrès, soit qu'ils aient été retenus par des obligations, citons M. Jean CUGUEN, maire de Saint-Cyr l'École, conseiller général de Seine-et-Oise, M. Michel GEISTDORFER, ancien député-maire de Dinan, M. Jean CUITTON, ancien député-maire de Saint-Nazaire, conseiller général de la Loire-Atlantique, M. l'Amiral MOULLEC, ancien Chef d'Etat-Major des Forces Navales Françaises Libres, Mme Henriette PSICHARI-RENNAN, écrivain, M. Antoine MAZIER, ancien député, maire de Saint-Etienne, M. Pierre KERBAULT, maire de Romandville, conseiller général de la Seine, tous membres de notre Comité de patronage.

Enfin, notre Président, Francis TANGUY-PRIGENT, ancien ministre député de Morlaix, conseiller général du Finistère, maire de Saint-Jean-du-Doigt, retenu en Bretagne, n'a pu, à son grand regret, assister comme il le fait chaque année, au Congrès de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France.

Notre Congrès se prononce en faveur de l'implantation du prochain complexe sidérurgique sur les côtes bretonnes ET POUR LA SUPPRESSION DES ABATTEMENTS DE ZONES

Au terme de ses travaux, le Congrès de l'Union des Sociétés Bretonnes, a adopté la motion suivante :

« Le Congrès de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France, traduisant la volonté des 600 000 Bretons de la région parisienne concernant l'implantation du prochain complexe sidérurgique côtier en Bretagne, lance un appel pressant aux pouvoirs publics afin que cet ensemble soit édifié en Bretagne... »

« Les Bretons de l'Île-de-France justifient leur exigence par l'existence d'un important bassin ferrifère dans la région de Châteaubriant dont les réserves de minerai sont évaluées à 2 milliards de tonnes.

« La nécessité de développer l'installation prioritaire des industries exploitant les richesses nationales, et d'autre part l'existence d'une main-d'œuvre abondante en Bretagne doit conduire à créer le prochain complexe sidérurgique sur les côtes de Bretagne.

« Par ailleurs, considérant que la suppression des abattements de zones de salaires est à la fois une simple question de justice et un moyen d'accroître les besoins du marché breton, le Congrès de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France demande au gouvernement de supprimer totalement cette pénalisation dont sont victimes les travailleurs de notre province... »